

URGENT KINESITHERAPIE RESPIRATOIRE

Chères consœurs, chers confrères,

Par souci pour la santé de nos concitoyens, vous êtes nombreux à avoir fermé votre cabinet. Comme nous l'avons rappelé dans nos newsletters précédentes, les soins urgents, notamment respiratoires, doivent être maintenus en respectant les mesures strictes d'hygiène et à leur seul domicile pour les patients vulnérables dont l'arrêt des soins risquerait d'entraîner une aggravation majeure, notamment ceux atteints de pathologies chroniques nécessitant de la kinésithérapie de désencombrement (par exemple mucoviscidose, dyskinésies ciliaires primitives, BPCO...); et ce afin de ne pas engorger les urgences en cette période où elles sont très sollicitées.

Afin d'aider au mieux les patients et les familles nécessitant des soins urgents, à la demande du Conseil National le Conseil Départemental **recense**, les masseurs-kinésithérapeutes qui assurent ces soins.

Cette opération de recensement est très importante pour que les autorités bénéficient d'un fichier **tenu à jour** des professionnels et **un moyen de contact fiable**. L'ARS nous annonce des semaines à venir très difficiles.

C'est pourquoi, nous vous demandons de nous répondre en complétant les indications suivantes :

- **NOM :**
- **PRENOM :**
- **TEL PORTABLE :**
- **ADRESSE MAIL OPERATIONNELLE DANS LES PROCHAINES SEMAINES :**
- **COMMUNE(S) D'INTERVENTION :**

Ces informations sont à communiquer sur la boîte mail du CDO : cdomk26@orange.fr

En vous remerciant pour votre aide dans cette grave crise sanitaire, et bien confraternellement.

Pour le CDOMK 26

Jacques Liabeuf

Président